

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE SECURITE

ANNEXE A LA LOI DE REGLEMENT POUR

2021

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o la présentation du programme
 - o l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
MISSION SECURITE	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	9
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	10
PROGRAMME GENDARMERIE NATIONALE	11
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	19
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	24
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	24
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	26
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	27
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	27
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	28
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	28
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	28
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	29
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	29
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	30
PROGRAMME POLICE NATIONALE	31
PRESENTATION DU PROGRAMME	32
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	35
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	43
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	43
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	48
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	49
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	49
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	49
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	50
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	51
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	52

MISSION SECURITE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DE L'INTERIEUR**. La mission est également portée par le **MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE**

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

- La surveillance de la voie publique ;
- La régulation de la circulation routière ;
- La tenue des points chauds et sensibles ;
- La protection des édifices publics ;
- La sécurité des hautes personnalités ;
- Les services d'ordres et renseignements généraux ;
- Veiller à la sûreté publique ;
- Assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public ;
- Constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves, rechercher les auteurs et déférer devant des juridictions compétentes ;
- Établissement et la délivrance de la Carte Nationale d'Identité, Passeport ordinaire, Carte de Séjour ;
- Sécurité des parcs nationaux.

Les missions avec lesquelles la mission sécurité est en articulation :

La mission sécurité, est principalement en articulation avec les missions suivantes :

- Défense ;
- Action extérieure du Gabon ;
- Justice ;
- Infrastructures et Transports ;
- Économie Forestière.

La mission sécurité est composée de deux (2) programmes à savoir :

- Le Programme Police Nationale ;
- Le Programme Gendarmerie Nationale.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les textes internationaux :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 ;
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ;
- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 26 juin 1981 ;
- La Charte de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (obligation du passeport biométrique).

Les textes nationaux :

- La Constitution de la République Gabonaise ;
- La loi n°004/98 du 20 février 1998 portant organisation générale de la Défense Nationale et de la Sécurité Publique ;
- Le décret n°00159/PR/MDSI du 19 février 1991 portant réorganisation des forces de police nationale ;
- Le décret n°0407/PR/MISPID du 28 mars 2013 portant réorganisation de la DGDI ;
- Le décret n°999/PR du 31 juillet 1986 réglementant les modalités de délivrance de la carte de séjour ;
- Le décret n°1000/PR du 31 juillet 1986 portant institution d'une autorisation d'entrée et de sortie pour les étrangers ;
- Le Code de Procédure Pénale ;
- Le décret n°00344/PR/MDNACSP du 23 mars 1988 portant statut particulier des personnels des Forces de Police Nationale, ensemble les textes modificatifs subséquents ;
- Décret N°0195/ PR/ MDN du 22 Mai 2012 portant sur l'Organisation de la Gendarmerie Nationale ;
- Décret 407/PR/MISPID du 26 septembre 2012 fixant le régime de délivrance et de renouvellement des passeports ordinaires ;
- Décret n°01101/PR/MISPID du 25 septembre 2011 fixant les modalités d'établissement de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité ;
- Décret n° 129/PR/DNFA, de mai 1962 définissant les différentes catégories des forces pouvant être mises à contribution en cas de troubles manifestes à l'ordre public.

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures de la mission sécurité sont pour l'essentiel :

- La mise aux normes de tous les commissariats, camps et casernes ;
- La mutualisation de l'acquisition du matériel spécifique, pour la protection de personnes et des biens et le maintien et le rétablissement de l'ordre, ainsi que de leurs maintenances ;
- La construction du laboratoire de police scientifique.

Ces réformes ont un impact budgétaire en termes d'investissement (construction et équipement des structures, achat du matériel roulant et du matériel de maintien de l'ordre) et de fonctionnement (recrutement et formation des personnels qualifiés, ameublement et achat des réactifs etc.).

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : Faire progresser le taux d'élucidation des infractions courantes	Taux d'élucidation des délits	%	75	70			
	Taux d'élucidation des crimes	%	85	80			
Augmenter le taux d'élucidation des infractions liées aux violences basé sur le genre	Taux de violences faites aux femmes et aux enfants	%	35	30			
Intensifier la lutte contre la cybercriminalité	Nombre de campagne de sensibilisation	Nombre	5	4			
	Nombre de policiers formés dans la lutte contre la cybercriminalité	Nombre	28	30			
Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain	Nombre de patrouilles à pied réalisées jour et de nuit	Nombre	23000	22 995			
	Nombre de patrouilles motorisées réalisées de jour et de nuit	Nombre	23000	22 995			
	Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation	%	10	10			
	Nombre d'infractions	Nombre	2500	3000			
	Nombre de délits en zones urbaines	Nombre	500	500			
	Nombre de crimes	Nombre	50	50			
	Nombre de plaintes	Nombre	4500	5000			
	Nombre des rapports produits	Nombre	365	365			
	Nombre des rapports non exploités	Nombre	0	0			
	Taux d'immobilisation des véhicules de la flotte des commissariats	%	7	7			
	Pourcentage de disponibilité des véhicules de la dotation	%	95	95			
	Nombre d'infractions relevées au cours des visites de secteurs	Nombre	120	130	100	-30	20
Augmenter le rythme des visites de secteurs	Nombre de visites effectuées par les	Nombre	1935	5200	4680	-520	5200

	unités compétentes						
Réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain et rural	Taux d'intervention pour troubles à l'ordre public réalisé dans un délai égal ou inférieur à deux (2) heures.	%	40	50	30	-20	80
	Taux d'intervention en matière de Sécurité Routière réalisé dans un délai égal ou inférieur à 2 heures	%	30	40	30	-10	60
Mieux anticiper les événements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement	Taux d'évènements bien anticipé par les FPN	%	100	100			
	Nombre de missions ordinaires réalisées	Nombre	10	365			
	Nombre de missions ordinaires réalisées sans incidents	Nombre	10	265			
	Nombre de missions permanentes réalisées sans incidents	Nombre	165	265			

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Numéro et intitulé du programme et de l'action		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°26.857	Gendarmerie Nationale	7 400 919 184	800 000 000	- 6 600 919 184	7 400 919 184	800 000 000	- 6 600 919 184
26.857.1	Protection des personnes, des biens et des parcs nationaux	7 057 219 184	525 040 000	- 6 532 179 184	7 057 219 184	525 040 000	- 6 532 179 184
26.857.2	Maintien et rétablissement de l'ordre public	249 200 000	199 360 000	- 49 840 000	249 200 000	199 360 000	-49 840 000
26.857.3	Sécurité routière	9 500 000	7 600 000	- 1 900 000	9 500 000	7 600 000	-1 900 000
26.857.4	Renseignement sécuritaire	85 000 000	68 000 000	- 17 000 000	85 000 000	68 000 000	-17 000 000
N°26.864	Police Nationale	49 722 185 677	2 484 214 931	- 47 237 970 746	49 722 185 677	2 484 214 931	- 47 237 970 746
26.864.1	Protection des personnes et des biens	1 786 845 447	69 476 358	- 1 717 369 089	1 786 845 447	69 476 358	- 1 717 369 089
26.864.2	Maintien et rétablissement de l'ordre public	28 989 067	23 191 254	- 5 797 813	28 989 067	23 191 254	- 5 797 813
26.864.3	Lutte contre le grand banditisme (Police Judiciaire)	210 885 483	171 208 386	- 39 677 097	210 885 483	171 208 386	- 39 677 097
26.864.4	Sécurité routière	35 662 004	28 529 603	- 7 132 401	35 662 004	28 529 603	- 7 132 401
26.864.5	Carte Nationale d'Identité	33 534 230	26 827 384	- 6 706 846	33 534 230	26 827 384	- 6 706 846
26.864.6	Vie du policier	47 350 144 617	2 040 112 483	- 45 310 032 134	47 350 144 617	2 040 112 483	- 45 310 032 134
26.864.7	Gestion des emi-immigrations	165 343 319	36 244 255	- 129 099 064	165 343 319	36 244 255	- 129 099 064
26.864.8	Renseignements généraux	110 781 510	88 625 208	- 22 156 302	110 781 510	88 625 208	- 22 156 302
Total pour la mission		57 123 104 861	3 284 214 931	- 53 838 889 930	57 123 104 861	3 284 214 931	- 53 838 889 930

Explication des principaux écarts :

- Globalement **57 123 104 861 FCFA** d'AE et de CP ont été autorisées dans la loi de finances rectificative (LFR) 2021. Sur cette dotation, **3 284 214 931 FCFA** ont été exécutés, soit un écart de **53 838 889 930 FCFA**. Il ressort un taux d'exécution global **5,7 %**.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°26.857 Gendarmerie Nationale	7 400 919 184	800 000 000	- 6 600 919 184	7 400 919 184	800 000 000	- 6 600 919 184
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	6 400 919 184	-	- 6 400 919 184	6 400 919 184	-	- 6 400 919 184
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 000 000 000	800 000 000	- 200 000 000	1 000 000 000	800 000 000	- 200 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°26.864 Police Nationale	49 722 185 677	2 484 214 931	- 47 237 970 746	49 722 185 677	2 484 214 931	- 47 237 970 746
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	46 672 185 677	-	- 46 672 185 677	46 672 185 677	-	- 46 672 185 677
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 300 000 000	1 040 000 000	- 260 000 000	1 300 000 000	1 040 000 000	- 260 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	42 500 000	- 7 500 000	50 000 000	42 500 000	- 7 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 700 000 000	1 401 714 931	- 298 285 069	1 700 000 000	1 401 714 931	- 298 285 069
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission	57 123 104 861	3 284 214 931	- 53 838 889 930	57 123 104 861	3 284 214 931	- 53 838 889 930
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	53 073 104 861	-	- 53 073 104 861	53 073 104 861	-	- 53 073 104 861
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 300 000 000	1 840 000 000	- 460 000 000	2 300 000 000	1 840 000 000	- 460 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	42 500 000	- 7 500 000	50 000 000	42 500 000	- 7 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 700 000 000	1 401 714 931	- 298 285 069	1 700 000 000	1 401 714 931	- 298 285 069
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Sur **57 123 104 861 FCFA** de crédits inscrits, **3 284 214 931 FCFA** ont été ordonnancés, soit un écart de **53 838 889 930 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux **5.7%**.

La réserve de **739 500 000 FCFA** n'ayant pas été levée en cours d'année et la solde permanente de **53 073 104 861 FCFA** étant gérée par la solde, le niveau des crédits disponibles est de **3 310 500 000 FCFA**. Ainsi, le taux d'exécution s'élève à **99.2%**.

Titre 2 : La gestion des soldes permanentes des personnels et les soldes de la main d'œuvre non permanente incombent à la Direction de la solde. Le montant inscrit au titre 2 est de **53 073 104 861 FCFA** (gestion centralisée).

Titre 3 : Sur les **2 300 000 000 FCFA** des crédits inscrits pour le titre 3, seuls **1 840 000 002 FCFA** ont été ordonnancés soit un écart de **459 999 998 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de **80%**.

Titre 4 : Sur les **50 000 000 FCFA** des crédits inscrits pour le titre 4, seuls **42 500 000 FCFA** ont été ordonnancés soit un écart de **7 500 000 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de **80%**.

Titre 5 : Sur les **1 700 000 000 FCFA** des crédits inscrits pour le titre 5, seuls **1 401 714 931 FCFA** ont été ordonnancés soit un écart de **298 285 069 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de **82.4%**.

RAS

Récapitulatif des mouvements par titre

RAS

PROGRAMME GENDARMERIE NATIONALE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

La Gendarmerie Nationale est une force instituée pour veiller à la sûreté publique ; assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre et l'exécution des lois et règlements.

Une surveillance continue, préventive et répressive, constitue l'essence de son service.

Sa compétence et son action s'exerce sans restriction sur toute l'étendue du territoire national ainsi qu'aux armées pour la composante défense.

Pour ce qui est de la composante sécurité, le programme Gendarmerie s'articule autour des points suivants :

- La protection des personnes, des biens et des parcs nationaux ;
- Le maintien et le rétablissement de l'ordre ;
- La sécurité routière ;
- Le renseignement sécuritaire.

Le programme Gendarmerie Nationale n'a pas vocation à traiter des missions de défenses dévolues à la Gendarmerie.

Le programme Gendarmerie Nationale est piloté par **le Commandant en Chef de la Gendarmerie**.

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Gendarmerie nationale, vise la protection des personnes et des biens. A ce titre elle est chargée de :

- La tenue des points sensibles ;
- La protection des édifices publics ;
- La sécurité des hautes personnalités ;
- Les services d'ordres et renseignements généraux ;
- Veiller à la sûreté publique ;
- Assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public ;
- Constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves, rechercher les auteurs et déférer devant des juridictions compétentes ;
- Protéger les parcs nationaux.

Les Programmes avec lesquelles le Programme Gendarmerie est en articulation :

Le Programme Gendarmerie est principalement en articulation avec les Programmes suivants :

- **Police Nationale ;**
- **Vie du soldat ;**
- **Préparation et emploi des forces ;**
- **Equipeement des forces ;**
- **Pilotage et soutien.**

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Protection des personnes, des biens et des ressources naturelles.

Cette action comprend une surveillance continue préventive et répressive sur toute l'étendue du territoire jusque dans les parcs nationaux.

La surveillance continue et préventive nécessite les patrouilles, les visites de secteurs, la recherche du renseignement, l'identification systématique. Quant à la surveillance répressive, elle concerne la recherche des auteurs des infractions à la loi pénale, le rassemblement des preuves, l'exécution des mandats et extraits de jugements et le déferrement aux réquisitions des magistrats.

Par ailleurs, la gendarmerie assure la lutte contre le grand banditisme en garantissant la libre circulation des personnes et des biens en tous lieux, en tout temps et en toute circonstance.

La mise en œuvre de cette action est assurée par toutes les unités de Gendarmerie disséminées sur l'ensemble du territoire national.

La fréquence de cette action est permanente dans l'espace et dans le temps.

Les unités de la Gendarmerie qui concourent à cette action sont :

CABINET COMMANDEMENT EN CHEF ;

ETAT-MAJOR GROUPEMENT DES UNITES DU QUARTIER GENERAL ;

GENDARMERIE DEPARTEMENTALE (LEGIONS, GROUPEMENTS ; COMPAGNIES ; BRIGADES) :

- Etat-Major Légion Centre-Ouest ;
- Etat-major Groupement Estuaire,
- BRIGADE SPECIALE DE POLICE JUDICIAIRE (BSPJ)
- BRIGADE SPECIALE HOTEL DE VILLE (BSHV)

ETAT –MAJOR COMPAGNIE ESTUAIRE ;

- BT PORT-OWENDO
- BT SETRAG-OWENDO
- BT CAP ESTERIAS
- BT NKOLTANG
- BT NTOUM
- BT COCOBEACH
- BT KANGO CENTRE
- BT EKOUE KANGO
- BRIGADE NAUTIQUE KANGO
- BRIGADE GARDE COTE DE COCOBEACH
- ETAT MAJOR COMPAGNIE LIBREVILLE ;
 - BT NORD LIBREVILLE
 - BT SUD LIBREVILLE
 - BT MELEN
- ETAT MAJOR COMPAGNIE DES PARCS NATIONAUX OUEST ;
 - BRIGADE PARC NATIONAL(BPN) MONT DE CHRISTAL LIBREVILLE
 - BPN AKANDA
 - BPN PARC NATIONAL PONGARA
 - BPN PARC NATIONAL WONGA-WONGUE

ETAT MAJOR GROUPEMENT DU MOYEN-OGOOUE,

- ETAT MAJOR COMPAGNIE LAMBARENE
 - BT LAMBARENE
 - BT MAKOUKE
 - BT BIFOUN
 - BN LAMBARENE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE NDJOLE
 - BT NDJOLE CENTRE
 - BT NDJOLE SETRAG
 - BN NDJOLE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE NAUTIQUE
 - BRIGADE GARDE COTE LIBREVILLE
- ETAT MAJOR GROUPEMENT TRANSPORT AERIEN,
- ETAT MAJOR COMPAGNIE TRANSPORT AERIEN
 - BRIGADE TRANSPORT AERIEN LIBREVILLE

ETAT MAJOR LEGION NORD ;

ETAT-MAJOR GROUPEMENT WOLEU-N'TEM,

- ETAT –MAJOR COMPAGNIE OYEM ;
(1)
 - BT OYEM
 - BT MITZIC
 - BT SIAT MITZIC
 - BT SAM
 - BT ASSOK
 - BT MEDOUNEU
 - BT TCHIMBELE
- ETAT-MAJOR COMPAGNIE BITAM ;
(2)
 - BT BITAM
 - BT SIAT BITAM
 - BT MINVOUL
 - BT MEYO-KKYE
 - BT KOM
 - BT EBORO
 - BT AKAM ESSATOUK
 - POSTE BIKONDOM
 - POSTE BOLSOVILLE
 - POSTE OBILIVILLE

ETAT-MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-IVINDO

- ETAT-MAJOR COMPAGNIE MAKOKOU
 - BT MAKOKOU
 - BT MEKAMBO
 - BT POSTE BATOUALA
 - POSTE MVADI
- ETAT-MAJOR COMPAGNIE BOOUE
 - BT BOUE
 - BT OVAN
 - BT LOPE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE DES PARCS NATIONAUX EST
(3)
 - BPN MINKEBE
 - BPN MWANGWE
 - BPN IVINDO
 - BPN LOPE
 - BPN PLATEAUX BATEKE

ETAT MAJOR LEGION SUD

ETAT MAJOR GROUPEMENT NGOUNIE

- ETAT MAJOR COMPAGNIE MOUILA
 - BT MOUILA
 - BT NDEDE
 - BT MOUKORO
 - POSTE GUIETSOU
- ETAT MAJOR COMPAGNIE MBIGOU
 - BT MBIGOU
 - BT LEBAMBA
 - BT MALINGA
 - BT MIMONGO
 - BT LEKINDOU
 - BT NZENZELE

- BT ETEKE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE MBIGOU
 - BT FOUGAMOU
 - BT MANDJI
 - BT EKOBE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE PARCS NATIONAUX SUD
 - BPN BIROUGOU
 - BPN LOANGO
 - BPN MAYUMBA
 - BPN MOUKALABA-DOUDOU

ETAT MAJOR GROUPEMENT NYANGA

- ETAT MAJOR COMPAGNIE TCHIBANGA
 - BT TCHIBANGA
 - BT MOABI
 - BT MABANDA
 - BT MOULING-BINZA
 - BT MOURINDI
- ETAT MAJOR COMPAGNIE MAYUMBA
 - BT MAYUMBA
 - BT NDINDI

ETAT MAJOR LEGION EST

ETAT MAJOR GROUPEMENT HAUT-OGOOUE

- BT MVENGUE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE MOANDA
 - BT MOANDA
 - BT BAKOUMBA
 - BT MOUNANA
 - BT LEKOKO
- ETAT-MAJOR COMPAGNIE FRANCEVILLE
 - BT FRANCEVILLE
 - BT EPILA
 - BT NGOUONI
 - BT BONGOVILLE
 - BT LECONI
 - BT KABALA
 - BT BOUMANGO
 - BT SIATSIAEB BOUMANGO
 - BT SUCAF
- ETAT-MAJOR COMPAGNIE OKONDJA
 - BT OKONDJA
 - BT AKIENI
 - BT ABOUMI
 - BT ONGA
 - BT LEKORI
 - BT ANDJOGO

ETAT MAJOR GROUPEMENT OGOUUE-LOLO

- ETAT-MAJOR COMPAGNIE KOULAMOUTOU
 - BT KOULAMOUTOU

- BT PANA
- BT IBOUNDJI
- BT DIENGA
- BT POPA
- ETAT-MAJOR COMPAGNIE LASTOURVILLE
 - BT LASTOURVILLE
 - BT SETRAG LASTOURVILLE
 - BT MATSATSA
 - BT NDANGUI

ETAT MAJOR LEGION OUEST

ETAT MAJOR GROUPEMENT OGOUE-MARITIME

- BRIGADE TRANSPORT AERIEN PORT-GENTIL
- ETAT MAJOR COMPAGNIE PORT-GENTIL
 - BT PORT-GENTIL
 - BT PORT-GENTIL PORT
 - BTMPAGA
 - BRIGADE GARDE CÔTES PORT-GENTIL
- ETAT MAJOR COMPAGNIE GAMBA
 - BT GAMBA
 - BT OMBOUE
- ETAT-MAJOR INSPECTION TECHNIQUE
- DIRECTION DES ENQUETES ADMINISTRATIVES JUDICIAIRES ET MILITAIRES (INSPECTION TECHNIQUES)
- DIRECTION DES INVESTIGATIONS FINANCIERES (INSPECTION TECHNIQUES)
- DIRECTION INVESTIGATIONS MATERIELLES ET INFRASTRUCTURES (INSPECTION TECHNIQUES)
- ETAT-MAJOR DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIER ;
- DIRECTION DES FINANCES ET DU CONTENTIEUX (DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS) ;
- DIRECTION DU BUDGET (DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS) ;
- DIRECTION ORGANISATION AFFAIRES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES (DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION ET DU PERSONNELLE) ;
- DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE

ACTION N° 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public

Cette action a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public et de le rétablir lorsque celui-ci est troublé, disperser les attroupements sur la voie publique ou dans les lieux publics, ainsi qu'assurer la protection des installations sensibles.

La prévention des troubles à l'ordre public est mise en œuvre à travers le renseignement et l'occupation du terrain.

S'agissant du rétablissement de l'ordre, il est caractérisé par la dispersion des attroupements, le dégagement des barricades et l'interpellation des meneurs. Quant à la protection des points sensibles, elle est assurée par la mise en place des dispositifs statiques, l'interpellation des suspects, l'usage des armes conformément à la loi. Ceci afin de permettre le calme et la tranquillité publique.

La fréquence d'interpellation dépend du climat social. La mise en œuvre est assurée par les unités opérationnelles et spécialisées.

Cette action est menée par les unités de la Gendarmerie ci-après :

- GENDARMERIE MOBILE (LEGIONS, GROUPEMENTS ; ESCADRONS ; PELOTONS) :

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE CENTRE-OUEST ;

- GROUPEMENT D'INTERVENTION RAPIDE
 - ESCADRON MIXTE BLINDE,

- ESCADRON PORTE
- GROUPEMENT SECURITE HONNEUR
 - ESCADRON GENDARMERIE MOBILE DE LIBREVILLE,
 - ESCADRON MOTO,
 - ESCADRON MUSIQUE
- GROUPEMENT DE SECURITE ET D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE
- GROUPEMENT POLICE MILITAIRE
- GROUPEMENT MOBILE MOYEN-OGOOUE
 - ESCADRON MOBILE DE LAMBARENE

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE NORD ;

ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE OGOOUE-IVINDO

- ESCADRON MAKOKOU,
- PELOTON MOBILE BOUE.

ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE WOLEU NTEM

- ESCADRON OYEM

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE SUD ;

ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE NYANGA

- ESCADRON TCHIBANGA,

ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE NGOUNIE

- ESCADRON MOUILA.

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE EST

ETAT-MAJOR GROUPEMENT OGOOUE- LOLO

- ESCADRON KOULAMOUTOU

ETAT-MAJOR GROUPEMENT HAUT-OGOOUE

- ESCADRON MOANDA
- PELOTON MOBILE AKIE

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE OUEST

ETAT-MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-MARITIME

- ESCADRON PORT-GENTIL

ACTION N° 3 : Sécurité routière

Cette action comprend l'exercice de la Police Administrative de la route à laquelle s'ajoutent tous les aspects de la Police Judiciaire liés au code de la route et au traitement des accidents.

L'action inclue également les actions de prévention et de l'information destinées aux usagers de la route. Son objectif est d'améliorer le civisme routier et de s'assurer du respect du code la route sur les voies de circulation.

En ce qui concerne la prévention et l'information routière, les activités concernées sont :

- L'action d'information routière auprès du public ;
- Les campagnes de prévention sur les dangers de la route ;
- L'information sur le trafic.

S'agissant de la surveillance, contrôle et régulation, les activités concernées sont :

- Les interventions consécutives aux accidents de la route ;
- Tout type de contrôles sur le respect du code de la route (alcoolémie, vitesse) ;
- Escorte routière des transports exceptionnels.

La mise en œuvre de cette action est assurée par l'ensemble des unités de la Gendarmerie départementale. Tout ceci pour renforcer les actions préventives et de contrôle, afin de participer à la sécurisation des voies de circulation.

Les unités qui concourent à la réalisation de cette action sont :

- BCR KANGO
- BRIGADE MOTO

ACTION N° 4 : Renseignement sécuritaire

Le renseignement sécuritaire est une action qui consiste à rechercher, recueillir, exploiter et transmettre l'information dans le cadre de la sûreté intérieur et extérieur de l'état. Ce qui permet de diligenter les enquêtes de tous ordres d'initiative ou à la demande.

La mise en œuvre est assurée par toutes les unités gendarmerie et plus particulièrement par la Direction Générale des Recherches, dont l'articulation est la suivante :

- ETAT-MAJOR DIRECTION GENERALES DES RECHERCHES ;
- DIRECTION DES INVESTIGATIONS (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;
- DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;
- DIRECTION DU FICHIER (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;
- DIRECTION DES RELATIONS EXTERIEURES (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;
- DIRECTION DU FICHIER CENTRAL ;
- ANTENNE DES RECHERCHES ANTI CRIMINALITE
- ANTENNE DE RECHERCHES SPECIALES ;
- ANTENNE DE RECHERCHES ESTUAIRE ;
- ANTENNE DE RECHERCHES HAUT- OGOOUE ;
- ANTENNE DE RECHERCHES MOYEN-OGOUE ;
- ANTENNE DE RECHERCHES NGOUNIE ;
- ANTENNE DE RECHERCHES NYANGA ;
- ANTENNE DE RECHERCHES OGOUE IVINDO ;
- ANTENNE DE RECHERCHES OGOUE-LOLO ;
- ANTENNE DE RECHERCHES OGOUE MARITIME ;
- ANTENNE DE RECHERCHES WOLEU-NTEM.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

L'action engagée par la Gendarmerie nationale avec des effectifs renforcés a porté ses fruits.

- On constate une tendance à la diminution des faits délictueux en même temps qu'étaient accrus les effectifs de la gendarmerie.
- Des visites de secteur apparaissent très importantes pour le travail préventif et pour apporter un service de proximité.
- Les unités de gendarmerie mobile très occupées, très actives (22 000 sorties / an soit 60 sorties / jour soit 5 à 6 sorties par jour et par unité).

Des bulletins de renseignement qui sont un très bon moyen d'information et de prise de décision

L'équipement en matériel a été renforcé même s'il reste encore à poursuivre (moyens de transmission, éclairage de zones, véhicules, ...)

Mais il reste encore des progrès à réaliser :

- Des délais d'intervention qui devraient parfois être plus courts, qu'il faudrait pouvoir encore réduire parfois (ex. risque de lynchage après un accident de la route)
- On assiste à une recrudescence des crimes rituels face à laquelle la gendarmerie nationale est encore impuissante.
- La gendarmerie est promotrice d'une politique plus répressive vis-à-vis des comportements à risque au volant mais son action doit être développée en cohérence avec celles des autres parties prenantes.
- On constate un manque de réaction des Services compétents suite aux signalements que leur transmet la gendarmerie.
- Les unités de gendarmerie mobile ne disposent pas encore des effectifs pouvant rester mobilisés lors de troubles de longue durée.
- La gendarmerie s'est vu confier la mission de surveillance des parcs nationaux et doit donc s'organiser à l'assumer au mieux.
- Enfin, les fonds de recherche s'amenuisent chaque année, ce qui est assez préjudiciable à l'action de la gendarmerie nationale.

On développe dans cette rubrique les éléments clés d'état des lieux et de diagnostic de la situation du programme. Ce diagnostic prend en compte plusieurs éléments :

- la volonté politique exprimée ;
- les attentes des usagers ;
- les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents ;
- les contraintes et exigences budgétaires prises en compte ;
- les principaux résultats voire performances obtenues au cours des toutes dernières années ;
- les points forts et points faibles de l'action de l'administration d'Etat dans le champ du programme ;
- les éléments de problématique : ce qui fait problème compte tenu des points précédents.

Sont également présentées les modalités de gestion, les réformes en cours ou projets transversaux, les opérateurs et les partenaires rattachés au programme et autres leviers d'action à partir desquels le responsable de programme compte améliorer la performance du programme.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Être capable de répondre de façon réactive et efficace à tout trouble à l'ordre public sur l'ensemble du territoire national ;
- Enjeu 2 : Augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Augmenter le rythme des visites de secteur.

- Résultat annuel attendu : Parvenir à organiser 36 visites de secteurs par unité.

OBJECTIF N°2 Réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain et rural.

- Résultat annuel attendu 1 : Parvenir à réaliser 50% de nos interventions pour trouble à l'ordre public dans un délai inférieur ou égal à Deux (02) heures.
- Résultat annuel attendu 2 : Parvenir à réaliser 40% de nos interventions pour trouble à la Sécurité Routière dans un délai inférieur ou égal à 02 heures.

OBJECTIF N°3 : Augmenter le taux d'élucidation des délits et des crimes.

- Résultat annuel attendu : Parvenir à élucider au moins 30% des infractions constatées.

OBJECTIF N°4 : Augmenter le nombre des fiches à la Haute Attention des Autorités Ministérielles.

- Résultat annuel attendu 1 : -Parvenir à traiter 30 % des Fiches sur la Sécurité, l'Energie et Travaux Publics à transmettre aux Autorités Ministérielles.
- Résultat annuel attendu 2 : Parvenir à traiter 30 % des Fiches sur la Santé à transmettre aux Autorités Ministérielles.
- Résultat annuel attendu 3 : Parvenir à traiter 30 % des Fiches sur l'Education transmettre aux Autorités Ministérielles.

OBJECTIF N°5 : Intensifier la surveillance du littoral et des fleuves en relation avec les Forces navales et la Direction Générale de la Pêche l'Aquaculture (DGPA).

- Résultat annuel attendu : Parvenir à réaliser 300 patrouilles par an pour l'ensemble des Unités Nautiques

OBJECTIF N°6 : Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale.

Résultat annuel attendu : Développer l'interaction entre la Gendarmerie et les Forces de Police Nationale

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Augmenter le rythme des visites de secteurs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : Parvenir à organiser 36 visites de secteurs par unité.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel : 13 visites de secteurs réalisées par unité (non atteint).

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2023
1. Nombre d'infractions relevées au cours des visites de secteurs	Nombre	135	130	130	100	-30	80	20
2. Nombre de visites effectuées par les unités compétentes	Nombre	5200	5200	5200	4680	-520	5200	5200

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'Objectif était de parvenir à relever 130 infractions au cours de l'année 2021. Seules 100 ont été relevées, dû aux difficultés liées au manque de moyens roulants qui sont obsolètes ou voire inexistants dans certaines unités et la modicité des crédits affectés aux unités de la départementale pour l'accomplissement de ces missions nécessitant une mobilité accrue.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain et rural

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Parvenir à réaliser 50% de nos interventions pour trouble à l'ordre public dans un délai inférieur ou égal à Deux (02) heures. Réaliser 40% de nos interventions pour trouble accident de la circulation dans un délai inférieur ou égal à deux (02) heures.
- Résultat annuel N°2 : Parvenir à réaliser 40% de nos interventions pour trouble à la Sécurité Routière dans un délai inférieur ou égal à 02 heures.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 40% des interventions pour trouble à l'ordre public réalisé dans un délai inférieur ou égal à deux heures (partiellement atteint)
- Résultat annuel N°2 : 32% des interventions pour trouble/accident de la circulation réalisé dans un délai inférieur ou égal à deux heures (non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2023
1. Taux d'intervention pour troubles à l'ordre public réalisé dans un délai égal ou inférieur à deux (02) heures.	%	70	72	50	30	-20	82	85
2. Taux d'intervention en matière de Sécurité Routière réalisé dans un délai égal ou inférieur à 02 Heures	%	55	55	40	32	-8	60	70

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 :

Cet objectif réalisé par les unités mobiles a pour but de rendre plus efficace les interventions en milieu urbain en parvenant à réaliser 50% des interventions dans un délai de 2 heures. Cependant atteindre cet objectif dans les conditions actuelles s'avère utopique car nos unités d'intervention ne disposent à ce jour ni des casernes pouvant loger les gendarmes en services dans ces unités, ni des véhicules opérationnels pour le déploiement des troupes. Cet état de fait, ne favorise pas le rassemblement immédiat des troupes en cas d'urgence.

Résultat annuel N°2 :

Comme expliqué précédemment, l'atteinte du résultat N°2 passe par l'acquisition des équipements adéquats pour faciliter les interventions pour trouble à la sécurité routière. Ces équipements permettraient de convenablement réaliser les constats, mais aussi de remorquer les véhicules accidentés et administrés les premiers secours aux victimes.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Augmenter le taux d'élucidation des délits et des crimes

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : Parvenir à élucider au moins 30% des infractions constatées.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel : 15% des infractions constatées élucidées (atteint).

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2022 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Taux d'infractions élucidés	%	50	40	30	15	-15	60	80

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'élucidation des crimes implique l'efficacité dans les enquêtes opérées au sein des unités judiciaires. Cependant l'insuffisance des crédits alloués au fonctionnement et l'inexistence du budget d'investissement ne permettent pas à ces unités de se doter du matériel adéquat pour l'aboutissement des enquêtes. Nos unités judiciaires jusqu'à ce jour ne disposent pas en leurs seins de malles d'Officier de Police Judiciaire. Aussi l'opérationnalisation de la Police Technique et Scientifique nécessite un investissement conséquent. A cela, il convient d'ajouter le manque de moyens roulants. Ainsi, plusieurs crimes et délits restent non élucidés pour faute d'enquêtes non bouclées.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Augmenter le nombre des Fiches à la Haute Attention des Autorités Ministérielles.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : Parvenir à traiter 30 % des Fiches sur l'Administration à transmettre aux Autorités Ministérielles.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel : 60 % des Fiches sur l'Administration à transmettre aux Autorités Ministérielles (atteint).

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2023
1. Nombre des Fiches délivrées à l'attention des autorités administrative	Nombre	50	50	60	60	0	65	75
2. Nombre des Fiches sur la Santé transmises aux Autorités Ministérielles	Nombre	30	20	40	60	+20	45	55
3. Nombre des Fiches sur l'Éducation transmises aux Autorités Ministérielles.	Nombre	30	20	30	60	+30	45	55

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Cet objectif a été atteint suite à l'aboutissement effectif des dossiers transmis aux autorités administratives et ministérielles.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Intensifier la surveillance du littoral et des fleuves en relation avec les Forces Navales et la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : Parvenir à réaliser 300 patrouilles par an pour l'ensemble des Unités Nautiques.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel : 100 patrouilles organisées dans l'année pour l'ensemble des unités nautiques (partiellement atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Nombre de patrouille organisée	Nombre	250	230	300	100	-200	300	360
2. Nombre d'interventions-interceptions réalisées au cours des patrouilles	Nombre	150	150	100	60	-40	200	300

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les unités Nautiques de la Gendarmerie Nationale ne disposent pas d'un nombre suffisant d'embarcations, à cela s'ajoute le manque criard de moyen matériel et financier nécessaire pour l'entretien et la maintenance de l'existant. Cet état de fait ne favorise pas un déploiement continu et efficace des unités Nautiques et Gardes Côtes le long du littoral. Malgré ces manquements, le Groupement des unités nautiques a pu réaliser en 2021, 100 patrouilles sur les 300 prévues.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA (atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2023
Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	6	6	6	0	-6	6	NC
Nombre d'exercices d'entraînement en commun	Nombre	8	8	8	0	-8	8	NC
Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	100	100	100	100	0	100	NC
Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	15	2	15	20	5	20	NC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Aucune session de formation et aucun exercice d'entraînement en commun n'ont été réalisés en 2021. Cet état de fait est la conséquence de la concentration de chaque acteur dans son domaine de compétence.
- En ce qui concerne l'opérationnalisation du PC commun, la naissance de la mutualisation des personnels est à l'origine de l'atteinte de cet objectif.
- Concernant le nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain, plusieurs opérations ont été réalisées liées aux respects des mesures gouvernementales pour la lutte contre la propagation de la COVID 19.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2020 (a)	AE engagées en LFR pour 2020 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2020 (c)	CP consommés en LFR pour 2020 (d)	Ecart (c) – (d)
N°1 Action : Protection des personnes, des biens et des parcs nationaux	7 057 219 184	525 040 000	-6 532 179 184	7 057 219 184	525 040 000	-6 532 179 184
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	6 400 919 184	-	-6 400 919 184	6 400 919 184	-	-6 400 919 184
Titre 3. Dépenses de biens et services	656 300 000	525 040 000	-131 260 000	656 300 000	525 040 000	-131 260 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°2 Action : Maintien et rétablissement de l'ordre public	249 200 000	199 360 000	- 49 840 000	249 200 000	199 360 001	49 839 999
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	249 200 000	199 360 001	49 839 999	249 200 000	199 360 001	49 839 999
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°3 Action : Sécurité routière	9 500 000	7 600 000	1 900 000	9 500 000	7 600 000	1 900 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	9 500 000	7 600 000	1 900 000	9 500 000	7 600 000	1 900 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°4 Action : Renseignement sécuritaire	85 000 000	68 000 000	17 000 000	85 000 000	68 000 000	17 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	85 000 000	68 000 000	17 000 000	85 000 000	68 000 000	17 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	7 400 919 184	800 000 000	- 6 600 919 184	7 400 919 184	800 000 000	- 6 600 919 184
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	6 400 919 184	0	- 6 400 919 184	6 400 919 184	0	- 6 400 919 184
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 000 000 000	800 000 000	200 000 000	1 000 000 000	800 000 000	200 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Sur les **7 057 219 184 FCFA** des crédits inscrits, **seuls 800 000 000 FCFA ont été ordonnancé soit un écart de 6 600 919 184 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de **11. 33%**.

La réserve de **200 000 000 FCFA** n'ayant pas été levée en cours d'année et la solde permanente de **6 400 919 184 FCFA** étant gérée par la solde, le niveau des crédits disponibles est de **800 000 000 FCFA** soit un taux d'exécution de **100%**.

Titre 2 : La gestion des soldes permanentes des personnels et les soldes de la main d'œuvre non permanente incombent à la Direction de la solde. Le montant inscrit au titre 2 est de **6 400 919 184 FCFA** (gestion centralisée).

Titre 3 : Sur **1 000 000 000 FCFA** de crédits inscrits, **800 000 000 CFA** ont été engagé et ordonnancé soit un écart de **200 000 000 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de **80%**.

La réserve de **200 000 000 FCFA** n'ayant pas été levée en cours d'année, le niveau des crédits disponibles est de **800 000 000 FCFA**.

Titre 5 : Aucun crédit n'a été alloué au programme au compte du titre 5 pour l'année budgétaire 2021. Ce qui constitue un véritable frein à l'opérabilité des unités de la Gendarmerie Nationale.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

RAS

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

RAS

Virements

RAS

Transferts

RAS

Annulations

RAS

Reports

RAS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Explication des évolutions :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	6 400 919 184	6 400 919 184	0	0	- 6 400 919 184	- 6 400 919 184
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	6 400 919 184	6 400 919 184	0	0	- 6 400 919 184	- 6 400 919 184

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La gestion des soldes permanentes des personnels et les soldes de la Main d'œuvre Non Permanente incombent à la Direction de la solde. La somme de **6 400 919 184 FCFA** représente le montant inscrit au titre 2, (gestion centralisée).

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS ET DES RESSOURCES NATURELLES	656 300 000	656 300 000	525 040 000	525 040 000	131 260 000	131 260 000
Activités 1 : Surveillance continue et préventive en zone centrale	161 078 000	161 078 000	29 818 000	29 818 000	131 260 000	131 260 000
Activités 2 : Surveillance continue et préventive en zone provinciale	495 222 000	495 222 000	495 222 000	495 222 000	0	0
ACTION 2 : MAINTIEN ET RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE	249 200 000	249 200 000	199 360 000	199 360 000	49 840 000	49 840 000
Activités 1 : Prévention les troubles à l'ordre public et les rétablir en zone centrale	135 680 000	135 680 000	85 840 000	85 840 000	49 840 000	49 840 000
Activités 2 : Prévention les troubles à l'ordre public et les rétablir en zone provinciale	113 520 000	113 520 000	113 520 000	113 520 000	0	0
ACTION 3 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE	9 500 000	9 500 000	7 600 000	7 600 000	1 900 000	1 900 000
Activités 1 : Exercer la police administrative de la route et la police judiciaire relative au code de la route	9 500 000	9 500 000	7 600 000	7 600 000	1 900 000	1 900 000
ACTION 4 : RENSEIGNEMENT SÉCURITAIRE	85 000 000	85 000 000	68 000 000	68 000 000	17 000 000	17 000 000
Activités 1 : Recherche, recueil, exploitation et transmission de l'information dans le cadre de la sécurité de l'Etat au niveau central	43 500 000	43 500 000	26 500 000	26 500 000	17 000 000	17 000 000
Activités 2 : Recherche, recueil, exploitation et transmission de l'information dans le cadre de la sécurité de l'Etat au niveau provincial	41 500 000	41 500 000	41 500 000	41 500 000	0	0
Total des crédits de titre 3	1 000 000 000	1 000 000 000	800 000 000	800 000 000	200 000 000	200 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Sur les 1 000 000 000 FCFA des crédits inscrits pour le titre 3, 800 000 000 FCFA ont été engagé et ordonnancé soit un écart de 200 000 000 FCFA en montant brut. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 80% du

montant brut.

La réserve de 200 000 000 FCFA n'ayant pas été levée en cours d'année, le niveau des crédits disponibles est de 800 000 000 FCFA.

Action 1 : protection des personnes et des biens.

Sur **656 300 000 FCFA** consommés en montant brut, seuls 525 040 000 FCFA ont été réellement engagés et ordonnancés. L'essentiel des consommations des crédits ont servi aux missions régaliennes dévolues à l'action « protection des personnes et des biens ». Il s'agit essentiellement des missions de sécurisation du territoire nationale à travers les brigades et les postes avancés y compris les visites de secteurs.

Action 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre

Sur **249 200 000 FCFA** consommés en montant brut, seuls 199 360 000 FCFA ont été réellement engagés et ordonnancés. Ces crédits ont servi au déploiement des troupes sur le terrain pour des missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public sur l'ensemble du territoire nationale y compris les missions d'escortes motorisées.

Action 3 : Sécurité routière

Sur **9 500 000 FCFA** consommés en montant brut, seuls 7 600 000 FCFA ont été réellement engagés et ordonnancés. Ces crédits ont servi aux missions de Police de la Circulation Routière axées sur la constatation des infractions liées au code de la Route. Ainsi que pour l'année 2019 les unités en charge de la circulation routière n'ont pu effectuer en plein temps ces missions par le manque de matériels adéquats et l'insuffisance des crédits.

Action 4 : Renseignement sécuritaire

Sur les **85 000 000 FCFA** consommés en brut, seuls 68 000 000 FCFA ont été réellement engagés et ordonnancés. La recherche du renseignement reste au cœur des consommations avec plus de 90% des crédits dédiés pour cette activité majeure qui consiste à rechercher le renseignement, le recueillir, l'exploiter et le transmettre dans le cadre de la sûreté intérieure et extérieure de l'État, de diligenter les enquêtes, d'initiative ou à la demande.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

RAS

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

RAS

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

RAS

PROGRAMME POLICE NATIONALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

- (1) Préfecture de Police Libreville (PPL) ;
- (2) Etat Major des Polices d'Interventions (EMPI) ;
- (3) Etat Major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) ;
- (4) Etat Major des Polices Urbaines (EMPU)
- (5) Direction Générale de l'Office Central de Lutte Anti-drogue (DGOCLAD) ;
- (6) Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDl) ;
- (7) La Direction Générale de l'Organisation et des Personnels (DGOP) ;
- (8) La Direction Générale de la Logistique (DGL) ;
- (9) La Direction Générale des Opérations (DGOPS) ;
- (10) Unités rattachées au cabinet du COCHEF (USI, DCECNI, DST, DSSM) ;

La mission des Forces de Police Nationale est essentiellement portée sur la protection des personnes et des biens, se matérialisant par la prévention et la répression.

Sur le plan préventif, l'action de la police se résume en la surveillance de la voie publique, la régulation de la circulation routière, la tenue des points chauds, la protection des édifices publics et points sensibles, la sécurité des hautes personnalités, le renseignement et les services d'ordre.

Dans le domaine répressif, la Police, conformément au code de procédure pénale en son article 13 : « est chargée de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et de les déferer devant les juridictions compétentes, en vue d'appliquer la loi ».

Le Programme Police Nationale doit être en articulation avec le Programme Gendarmerie Nationale, le Programme Affaires Consulaires, Programme Justice judiciaire et administrative et le Programme Transport.

Par ailleurs, le principal partenaire est l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF).

Le Responsable du programme Police Nationale est le Commandant en Chef des Forces Polices Général de Division **Serge Hervé NGOMA**.

Le Programme Police Nationale comprend huit (08) actions :

ACTION N° 1 : Protection des personnes et des biens

Cette action est portée par : la Préfecture de Police Libreville (PPL). Elle comprend entre autres : la surveillance de la voie publique, les patrouilles à pied et motorisées. Elle prend en compte les actions communes entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale.

ACTION N° 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public

Cette action est portée par : l'Etat Major des Polices d'Interventions (EMPI), l'Unité Spéciale d'Intervention (USI) et la Compagnie Quartier Générale et comprend : le Maintien et le rétablissement de l'Ordre, la prise d'armes et la protection des sites sensibles.

ACTION N° 3 : Lutte contre le grand banditisme

Cette action est portée par : l'Etat Major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) et la Direction Générale de l'Office Centrale de Lutte Antidrogue (DG OCLAD) et comprend : la répression de crimes et de délits, la protection de bonnes mœurs, la lutte anti-drogue et la liaison avec la Police Internationale (INTERPOL).

ACTION N° 4 : Sécurité routière

Cette action est portée par la Préfecture de Police de Libreville, les unités concernées sont : la Direction de la voie publique et les commissariats. Elle est matérialisée par les constats d'accidents, la régulation de la circulation, les contrôles et les fourrières mobiles.

ACTION N° 5 : Carte Nationale d'Identité

Cette action est portée essentiellement par la Direction du Centre d'Etablissement de la Carte Nationale d'Identité (CECNI) et comprend : la collecte, enrôlement, vérification, établissement et renouvellement de la CNI.

ACTION N° 6 : Vie du policier

Cette action est portée par : le Cabinet du Commandant en Chef des Forces de Police Nationale, la Direction Générale de l'Organisation et des Personnels (DGOP), la Direction Générale des Opérations (DGOPS) et la Direction Générale de la Logistique (DGL) et comprend : recrutement, formation, gestion des ressources humaines, équipements, investissements, gestion des infrastructures et des crédits alloués aux Forces de Police Nationale.

ACTION N° 7: Gestion des émigrations et immigrations

Cette action est portée essentiellement par : la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGD).

ACTION N° 8 : Renseignements généraux

Cette action est portée essentiellement par : la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGD) et comprend : l'exécution de la politique du gouvernement en matière de renseignement et de la protection des hautes personnalités.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

De l'état des lieux et diagnostic stratégique ressortent les idées forces qui suivent :

L'activité des commissariats n'est pas facile à appréhender dans sa globalité. Néanmoins les statistiques disponibles et les analyses du groupe de travail font ressortir certaines tendances fortes.

- (1) Le nombre des personnes reçues semble stable voire en légère diminution. Le nombre de personnes reçues aux postes de police chute fortement globalement sur le territoire national mais reste fort dans les villes : Libreville, Port-Gentil, Franceville et Oyem ;
- (2) Les conditions d'accueil, de réception et de prise en charge des personnes qui se présentent dans les commissariats sont très variables d'un commissariat à l'autre. Un grand projet de modernisation et de mise aux normes des commissariats devrait être prochainement engagé ;
- (3) Les activités sur le terrain semblent faibles, stables voire en diminution (patrouilles motorisées, interventions sur le terrain, ...) ;
- (4) Beaucoup de délits progressent fortement ou restent à un niveau élevé : abus de confiance, escroqueries, menaces et chantages, sorcellerie, infractions graves au code de la route entraînant des accidents mortels, détention et usage de stupéfiants, dégradations et destructions de biens, rixes et violences légères, coups et blessures volontaires, vols à main armée et vols aggravés, assassinats, délits de fuite ;
- (5) L'insécurité augmente et, par rapport à cela, l'image de la police dans la société civile n'est pas bonne.
- (6) Pourtant l'augmentation des effectifs a été forte (+ 6000 agents entre 2009 – 2014). La déconcentration du service de constat d'accident a été effectuée dans chaque arrondissement de Libreville.
- (7) La formation des policiers a été accélérée mais allégée en raison du recrutement massif sur une période très courte. Elle apparaît clairement trop légère. Il n'existe plus qu'une seule Ecole de Police basée à Libreville ;
- (8) Les forces de Police nationale ont eu beaucoup de difficultés à intégrer l'afflux massif de nouvelles recrues : recrutement pas assez sélectif, formation trop légère, manque d'équipement, manque d'encadrement d'où une baisse de la discipline ;
- (9) Les effectifs dans les préfectures des zones de l'Intérieur du pays sont vieillissants car les agents vont terminer leur carrière près de leur localité d'origine. La Police Nationale a du mal à redéployer des agents de Libreville vers les provinces en raison des difficultés de logement des agents ;
- (10) Un laboratoire de police scientifique est en cours de construction et le recrutement de personnels ayant un profil scientifique est en cours ;
- (11) L'informatisation des antennes locales de la DGDI a été opérée pour permettre d'enrôler les immigrés dès le passage de la frontière. L'établissement et le renouvellement des passeports ont été déconcentrés vers les antennes locales de la DGDI. Le passage de la carte d'identité numérique à la biométrie a été réalisé ;
- (12) Des antennes de la PJ et de l'OCLAD ont été créées dans chaque chef lieu de province. Un commissariat à l'aéroport de Libreville a aussi été créé ;
- (13) Les chevauchements des missions entre les différents corps sont inscrits dans les textes et entretenus dans la pratique (entre le corps de la police, le corps de la gendarmerie et l'armée).

ENJEUX

- Enjeu 1 : Augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population
- Enjeu 2 : Gagner en efficacité dans l'exercice des différentes missions
- Enjeu 3 : *Améliorer l'image de la police au sein de la population*

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain

- Résultat annuel attendu : Réaliser 126 patrouilles à pied ou motorisées par jour.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière

- Résultat annuel attendu : Limiter le nombre de blessés sur les routes à 350 et le nombre de tués à 30.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des infractions courantes

- Résultat annuel attendu 1 : 70% les délits élucidés par type d'infraction
- Résultat annuel attendu 2 : 80% les crimes élucidés par type d'infraction.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Augmenter le taux d'élucidation des infractions liées aux violences basées sur le genre

- Résultat annuel attendu : élucider 30% des violences faites aux femmes et aux enfants.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Intensifier la lutte contre la cybercriminalité

- Résultat annuel attendu : Former 30 policiers spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre

- Résultat annuel attendu 1 : 0 manifestation avec incident ;
- Résultat annuel attendu 2 : 0 bavure ;
- Résultat annuel attendu 3 : 0 manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées ;

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité

- Résultat annuel attendu : Être parvenu à enrôler 50 000 personnes.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Mieux anticiper les événements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement

- Résultat annuel attendu 1 : Mieux anticiper ensemble au sein des FPN les événements ;
- Résultat annuel attendu 2 : Maintenir les VO à un haut niveau d'opérationnalité.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces

- Résultat annuel attendu : Organiser 365 patrouilles le long de la baie de l'Estuaire

OBJECTIF STRATEGIQUE N°10 : Doter d'ici à 2023 l'ensemble des policiers de deux (02) tenues

- Résultat annuel attendu : Doter 8 000 Policiers

OBJECTIF STRATEGIQUE N°11 : Redynamiser la formation initiale et continue.

- Résultat annuel attendu : Avoir des policiers formés répondant aux besoins sécuritaires

OBJECTIF STRATEGIQUE N°12 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale

- Résultat annuel attendu 1 : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA

OBJECTIF STRATEGIQUE N°13 : Augmenter les effectifs en vue d'un redéploiement rationnel sur l'ensemble du territoire national

- Résultat annuel attendu : Redéployer 656 policiers à l'intérieur du pays

OBJECTIF STRATEGIQUE N°14 : lutter avec détermination contre le trafic de drogue

- Résultat annuel attendu 1 : Être parvenu à nettoyer 03 zones de ventes de drogue sur l'ensemble du territoire national.
- Résultat annuel attendu 2 : Acquérir 12 chiens spécialisés dans la détection et la lutte contre la drogue.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain**Niveau de réalisation des résultats annuels****Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Réaliser 126 patrouilles à pied ou motorisées par jour

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 126 patrouilles à pied ou motorisées par jour ont été réalisées (atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de patrouilles à pied réalisées jour et de nuit	Nombre	23 000	23 000	22 995	23 000	5	22 995	22 995
Nombre de patrouilles motorisées réalisées de jour et de nuit	Nombre	23 000	23 000	22 995	23 000	5	22 995	22 995
Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation	%	10	10	10	10	0	10	10
Nombre d'infractions	Nombre	2500	2500	3000	3000	0	3000	3000
Nombre de délits en zones urbaines	Nombre	500	500	500	600	100	500	500
Nombre de crimes	Nombre	50	50	50	10	-40	50	50
Nombre de plaintes	Nombre	4 500	4 500	5 000	4503	-497	5 000	5 000
Nombre des rapports produits	Nombre	365	365	365	365	0	365	365
Nombre des rapports non exploités	Nombre	0	0	0	0	0	0	0
Taux d'immobilisation des véhicules de la flotte des commissariats	%	7	7	7	6	-1	7	7
Pourcentage de disponibilité des véhicules de la dotation	%	95	95	95	95	0	95	95

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 :126 patrouilles à pied et motorisées ont été réalisées par jour (objectif atteint à **100%**).

De plus, la grande mobilité de motocyclistes a également permis d'accroître considérablement nos patrouilles dans les zones souvent difficiles d'accès aux heures de pointe. Ce qui a permis à la police de répondre efficacement aux problèmes d'insécurité marqués par les délits tels que le vol à la tire, les rixes sur la voie publique, la conduite sans permis, les délits de fuite.

En outre, le faible taux d'immobilisation des véhicules dans la flotte des commissariats et la disponibilité du peu des véhicules de dotation a permis une présence accrue et spontanée de la préfecture de police et des commissariats de l'intérieur du pays en tout lieu.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Limiter le nombre de blessés sur les routes à 350 et le nombre de tués à 30

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Le nombre de blessés sur les routes a été de 323, mais le nombre des tués a été de 25 inférieurs à 30 en 2021 (atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en place du plan visant à limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80	%	100	100	100	100	0	100	100
Nombre d'accidents sur les routes	Nombre	2008	2008	2000	2500	500	2000	2000
Nombre de tués sur les routes	Nombre	28	25	30	25	-5	30	30
Nombre de blessés sur les routes	Nombre	325	325	350	323	-27	350	350

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Le nombre de blessés sur les routes a été de 323, mais le nombre de tués est inférieur à 30 : on décompte 25 tués en 2021 au lieu de 30 (atteint).

En effet, dans toutes les zones accidentogènes recensées, la présence policière a été permanente. Des contrôles visés ont été réalisés : retirer de la circulation les véhicules ne remplissant pas les conditions pour circuler.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des infractions courantes

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 70% les délits élucidés par type d'infraction ;
- Résultat annuel N°2 : 80% les crimes élucidés par type d'infraction.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 75% des délits ont été élucidés (atteint)
- Résultat annuel N°2 : 83% des crimes ont été élucidés (atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élucidation des délits	%	75	75	70	75	5	100	100
Taux d'élucidation des crimes	%	85	85	80	83	3	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les deux résultats annuels ont été atteints. Cette performance a été réalisée grâce à :

- L'augmentation considérable du nombre d'enquêteurs ;
- Une meilleure connaissance du milieu des délinquants ;
- La mise en place de plusieurs check point dans les différentes artères de la capitale ;
- Le maintien en condition opérationnelle du personnel de la brigade de recherche et d'intervention (BRI)

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Augmenter le taux d'élucidation des infractions liées aux violences basées sur le genre

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : élucider 30% des violences faites aux femmes et aux enfants.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 31% des violences faites aux femmes et aux enfants ont été élucidés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de violences faites aux femmes et aux enfants	%	35	35	30	31	-1	60	80

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Ce résultat annuel a été atteint. Cette performance a été réalisée grâce à un nombre considérable d'enquêteurs.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Intensifier la lutte contre la cybercriminalité.

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Former 30 policiers spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 29 policiers spécialisés sur 30 prévus ont été formés (partiellement atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de campagne de sensibilisation	Nombre	5	5	4	4	0	4	4
Nombre de policiers former dans la lutte contre la cybercriminalité	Nombre	28	28	30	29	-1	40	40

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Pour ce qui concerne ce résultat, **29** policiers spécialisés ont été formés contre **30** prévus, par l'ANINF et les pays amis du Gabon comme la France, l'Egypte et la Chine avec qui le Gabon a une coopération en matière de sécurité.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 0 manifestation avec incident ;
- Résultat annuel N°2 : 0 bavure ;
- Résultat annuel N°3 : 0 manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 0 manifestation avec incident (atteint)
- Résultat annuel N°2 : 0 bavure (atteint)
- Résultat annuel N°3 : 0 manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées (atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de manifestations avec incident	Nombre	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de bavures	Nombre	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de manifestations où les forces de l'ordre ont été débordées	Nombre	0	0	0	0	0	0	0

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Au cours de l'année 2021, l'Etat-Major de Police d'Intervention a réalisé 100% de ses objectifs : aucun incident enregistré lors des manifestations, aucune bavure policière constatée, aucune manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées et 100% du programme d'entraînement exécuté.

En effet, la réalisation de ces objectifs a été possible grâce à :

- La poursuite du programme d'entraînement et de perfectionnement aux techniques de maintien et de rétablissement de l'ordre, au profit des compagnies d'intervention composant l'unité ;
- La dotation de matériels de maintien de l'ordre ;
- L'opérationnalisation de la cellule de formation continue au sein de l'unité.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Enrôler 50 000 personnes

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 100 personnes enrôlées. (Non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de demandeurs de CNI	Nombre	45 000	45 000	50 000	105	-49 895	50 000	50 000
Taux des dossiers rejetés	Nombre	500	500	1500	0	-1500	1500	1500

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La non-atteinte totale du résultat est due au manque de consommables et des équipements indispensables à la production de la CNI. Mais surtout par la baisse des opérations d'enrôlements liées aux restrictions sanitaires pour la lutte contre la COVID19.

Concernant l'objectif pluriannuel relatif à la couverture de l'ensemble du territoire en matière d'établissement de la carte nationale d'identité, il n'est pas en bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Mieux anticiper les événements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Mieux anticiper ensemble au sein des FPN les événements.
- Résultat annuel N°2 : Maintenir les VO à un haut niveau d'opérationnalité
-

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Quasiment tous les événements ont été anticipés au sein des FPN en 2021 (Atteint)
- Résultat annuel N°2 : Peu de visites officielles (VO) ont été enregistrées en 2021 (non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'événements bien anticipé par les FPN	%	100	100	100	10	-90	100	100
Nombre de missions ordinaires réalisées	Nombre	10	10	365	15	-350	365	365
Nombre de missions ordinaires réalisées sans incidents	Nombre	10	10	265	10	-255	265	265
Nombre de missions permanentes réalisées sans incidents	Nombre	165	165	265	15	-250	265	265

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : les Forces de Police Nationale, dans leur approche préventive, ont pu éviter plusieurs événements de nature à troubler l'ordre public. Ceci s'explique en partie par un excellent réseau de renseignements établi par les services compétents.

Résultat annuel 2 : Dans le cadre de la maîtrise du renseignement, les voyages officiels sont d'une importance capitale. Ce qui explique le niveau relativement bas des performances réalisées par cette entité est une baisse importante d'activités liée au faible nombre des délégations arrivées sur le territoire durant l'année 2021.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°2 : Organiser 365 patrouilles le long de la baie de l'Estuaire

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°2 : 340 patrouilles effectuées le long de la baie de l'Estuaire (non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de personnes refoulées / nationalité	Nombre	150	150	300	0	-300	300	300
Nombre de personnes reconduites/nationalité	Nombre	180	180	300	0	-300	300	300
Nombre de personnes expulsées / nationalité	Nombre	150	150	200	0	-200	200	200
Nombre de patrouilles organisées	Nombre	255	255	400	200	-200	400	400
Nombre d'immigrants clandestins appréhendés	Nombre	160	160	50	0	-50	50	50
Nombre de patrouilles avec accrochages	Nombre	6	6	5	0	-5	5	5

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 2 : 340 patrouilles sur les 365 prévues ont été réalisées. L'écart de 25 est dû à l'opérationnalisation d'une seule embarcation.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°10 : Equiper d'ici à 2023 l'ensemble des policiers de deux (02) tenues

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Doter 8 000 Policiers

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 300 policiers dotés d'une tenue de ville et 700 policiers dotés d'une tenue camouflée sur respectivement 8 000 prévus en 2021. (non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de Policiers dotés d'une tenue de ville	Nombre	800	400	8000	300	-7700	8000	8000
Nombre de Policiers dotés d'une tenue camouflée	Nombre	2 800	1 400	8000	900	7100	8000	8000

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : 300 policiers dotés d'une tenue de ville et 900 policiers dotés d'une tenue camouflée sur respectivement 8000 prévus en 2021 (objectif non atteint).

La non-atteinte de ce résultat est dû au non paiement tardif des fournisseurs. Face à cette situation l'atteinte de l'objectif pluriannuel n'est pas en bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°11 : Redynamiser la formation initiale et continue

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir des policiers formés répondant aux besoins sécuritaires.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucun policier formé (Non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre du plan de formation des formateurs et du développement de la formation continue au sein des unités	%	100	100	100	0	-100	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 2 : Cet objectif n'a pas été atteint du fait de la pandémie du COVID19.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°12 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA (atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	0	0	6	0	-6	6	NC
Nombre d'exercices d'entraînement en commun	Nombre	0	0	8	0	-8	8	NC
Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	100	100	100	100	0	100	NC
Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	2	20	15	20	5	20	NC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Aucune session de formation et aucun exercice d'entraînement en commun n'ont été réalisés en 2021. Cet état de fait est la conséquence de la concentration de chaque acteur dans son domaine de compétence.
- En ce qui concerne l'opérationnalisation du PC commun, la naissance de la mutualisation des personnels est à l'origine de l'atteinte de cet objectif.
- Concernant le nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain, plusieurs opérations ont été réalisées liées aux respects des mesures gouvernementales pour la lutte contre la propagation de la COVID 19.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°13 : Augmenter les effectifs en vue d'un redéploiement rationnel sur l'ensemble du territoire national

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Redéployer 656 policiers à l'intérieur du pays.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 55 policiers ont été redéployés à l'intérieur du pays (Non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents redéployés	Nombre	50	50	656	55	-601	656	656

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Ce résultat n'a pas été atteint car, seulement 55 policiers sur 656 prévus ont pu être redéployés en raison d'une insuffisance de logements des Forces de Police Nationale à l'intérieur du pays.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°14 : Lutter avec détermination contre le trafic de drogue

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Être parvenu à nettoyer 03 zones de ventes de drogue sur l'ensemble du territoire national.
- Résultat annuel N°2 : Acquérir 12 chiens spécialisés dans la détection et la lutte contre la drogue

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 3 zones de ventes de drogue ont été nettoyées (atteint)
- Résultat annuel N°2 : Aucun chien spécialisé dans la détection et la lutte contre la drogue n'a été acquis. (Non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de foyers nettoyés	Nombre	20	20	20	20	0	20	20
Nombre de dealers interpellés	Nombre	80	80	150	100	-50	150	150
Nombre de réseaux démantelés	Nombre	245	245	350	250	-100	350	350
Nombre de chiots acquis	Nombre	0	0	12	0	-12	12	12

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'atteinte du résultat annuel N°1 est due à la bonne collaboration que nous entretenons avec les informateurs malgré l'insuffisance des crédits.

Par contre la non atteinte du résultat annuel N°2 est causé par l'insuffisance des crédits.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Action et titre	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°26.864.1: Protection des personnes et des biens	1 786 845 447	69 476 358	- 1 717 369 089	1 786 845 447	69 476 358	- 1 717 369 089
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	86 845 447	69 476 358	- 17 369 089	86 845 447	69 476 358	- 17 369 089
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 700 000 000	-	- 1 700 000 000	1 700 000 000	-	- 1 700 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°26.864.2: Maintien et rétablissement de l'ordre public	28 989 067	23 191 254	- 5 797 813	28 989 067	23 191 254	- 5 797 813
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	28 989 067	23 191 254	- 5 797 813	28 989 067	23 191 254	- 5 797 813
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°26.864.3: Lutte contre le grand banditisme (Police Judiciaire)	210 885 483	171 208 386	- 39 677 097	210 885 483	171 208 386	- 39 677 097
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	160 885 483	128 708 386	- 32 177 097	160 885 483	128 708 386	- 32 177 097
Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	42 500 000	- 7 500 000	50 000 000	42 500 000	- 7 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°26.864.4: Sécurité routière	35 662 004	28 529 603	- 7 132 401	35 662 004	28 529 603	- 7 132 401
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	35 662 004	28 529 603	- 7 132 401	35 662 004	28 529 603	- 7 132 401
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°26.864.5: Carte Nationale d'Identité	33 534 230	26 827 384	- 6 706 846	33 534 230	26 827 384	- 6 706 846
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	33 534 230	26 827 384	- 6 706 846	33 534 230	26 827 384	- 6 706 846
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°26.864.6: Vie du policier	47 350 144 617	2 040 112 483	- 45 310 032 134	47 350 144 617	2 040 112 483	- 45 310 032 134
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	46 552 147 677	-	- 46 552 147 677	46 552 147 677	-	- 46 552 147 677
Titre 3. Dépenses de biens et services	797 996 940	638 397 552	- 159 599 388	797 996 940	638 397 552	- 159 599 388
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	1 401 714 931	1 401 714 931	-	1 401 714 931	1 401 714 931
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°26.864.7: Gestion des emi-immigrations	165 343 319	36 244 255	- 129 099 064	165 343 319	36 244 255	- 129 099 064
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	120 038 000	-	- 120 038 000	120 038 000	-	- 120 038 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	45 305 319	36 244 255	- 9 061 064	45 305 319	36 244 255	- 9 061 064
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°26.864.8: Renseignements généraux	110 781 510	88 625 208	- 22 156 302	110 781 510	88 625 208	- 22 156 302
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	110 781 510	88 625 208	- 22 156 302	110 781 510	88 625 208	- 22 156 302
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	49 722 185 677	2 484 214 931	- 47 237 970 746	49 722 185 677	2 484 214 931	- 47 237 970 746
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	46 672 185 677	-	- 46 672 185 677	46 672 185 677	-	- 46 672 185 677
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 300 000 000	1 040 000 000	- 260 000 000	1 300 000 000	1 040 000 000	- 260 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	42 500 000	- 7 500 000	50 000 000	42 500 000	- 7 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 700 000 000	1 401 714 931	- 298 285 069	1 700 000 000	1 401 714 931	- 298 285 069
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Sur **49 722 185 677 FCFA** de crédits inscrits, **2 484 214 931 FCFA** ont été ordonnancés, soit un écart de **47 237 970 746 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux supérieur à **4.99 %**.

La réserve de **539 500 000 FCFA** n'ayant pas été levée en cours d'année et la solde permanente de **46 672 185 677 FCFA** étant gérée par la solde, le niveau des crédits disponibles est de **2 510 500 000 FCFA**. Ainsi, le taux d'exécution s'élève à **98.9%**.

Par titre, ce niveau d'exécution se présente comme suit :

Titre 2 : La gestion des soldes permanentes des personnels et les soldes de la main d'œuvre non permanente incombent à la Direction de la solde. Le montant inscrit au titre 2 est de **46 672 185 677 FCFA** (gestion centralisée).

Titre 3 : Sur **1 300 000 000 FCFA** des crédits, seuls **1 040 000 000 FCFA** ont été ordonnancés, soit un écart de **260 000 000 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de **80%**.

L'exécution rapportée au niveau des crédits disponibles nets de la réserve de **1 040 000 000 FCFA** correspond à un taux de **100 %**. L'écart est imputable à la non mise à disposition de la réserve obligatoire de **260 000 000 FCFA**.

Titre 4 : Sur **50 000 000 FCFA** des crédits, seuls **42 500 000 FCFA** ont été ordonnancés, soit un écart de **7 500 000 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de **85%**. L'écart est imputable à la non mise à disposition de la réserve obligatoire de **7 500 000 FCFA**.

Titre 5 : **1 700 000 000 FCFA** des crédits inscrits, **1 401 714 931 FCFA** ont été engagés et ordonnancés, soit un écart de **298 285 069 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de **82.4%**. L'exécution rapportée au niveau des crédits disponibles nets de la réserve de **1 428 000 000 FCFA** correspond à un taux de **98.15%**.

L'écart est imputable à la non mise à disposition de la réserve obligatoire de **272 000 000 FCFA** et **26 285 069 FCFA des projets** (**11 762 331 FCFA** pour le projet Acquisition équipement des Forces de Police Nationale et **14 522 738 FCFA** pour le projet Poursuite des réhabilitations des commissariats)

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

RAS

Virements

RAS

Transferts

RAS

Annulations

RAS

Reports

RAS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Officiers Généraux (s2)	22	22	29	0	0	0	29
Permanents	22	22	29	0	0	0	29
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Officiers (s3)	1002	1002	1299	30	0	-30	1269
Permanents	1002	1002	1299	30	0	-30	1269
Non permanents	0	0		0	0	0	0
Sous- Officiers (s4)	6 850	6 850	6131	65	0	-65	6 066
Permanents	6 850	6 850	6131	65	0	-50	6 066
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	7	7	7	0	0	0	7
Permanents	7	7	7	0	0	0	7
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Catégorie B	28	28	28	0	0	0	28
Permanents	28	28	28	0	0	0	28
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Catégorie C	59	59	59	0	0	0	59
Permanents	59	59	59	0	0	0	59
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C+S2+S3+S4)	7 968	7 968	7 553	95	0	-95	7 458
Main d'œuvre non permanente	185	185	185	3	0	-3	182
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	8 153	8 153	7 738	97	0	-98	7 640

Explication des évolutions :

Au 1er janvier 2021, les effectifs des Forces de Police Nationale étaient de **7 738**. A fin décembre 2021, ces effectifs sont passés à **7 640**, soit une diminution de 98 Policiers. Cette diminution est liée à la mise en retraite et au décès de certains policiers durant l'année 2021.

RAS

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	46 672 185 677	0	46 672 185 677	0	0	-
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 2	46 672 185 677	0	46 672 185 677	0	0	-

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Protection des Personnes et des Biens	86 845 447	86 845 447	69 476 358	69 476 358	17 369 089	17 369 089
Activité 1 Surveillance de la voie publique et prévention des crimes et délits	86 845 447	86 845 447	69 476 358	69 476 358	17 369 089	17 369 089
Action 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre	28 989 067	28 989 067	23 191 254	23 191 254	5 797 813	5 797 813
Activité 1 : Maintien et rétablissement de l'ordre	28 989 067	28 989 067	23 191 254	23 191 254	5 797 813	5 797 813
Action 3 : Lutte contre le grand banditisme	160 885 483	160 885 483	128 708 386	128 708 386	32 177 097	32 177 097
Activité 1: Lutte contre le grand banditisme, contre le trafic et la vente de drogue	160 885 483	160 885 483	128 708 386	128 708 386	32 177 097	32 177 097
Action 4 : Sécurité Routière	35 662 004	35 662 004	28 529 603	28 529 603	7 132 401	7 132 401
Activité 1 : Régulation de la circulation routière	35 662 004	35 662 004	28 529 603	28 529 603	7 132 401	7 132 401
Action 5 Carte Nationale d'identité	33 534 230	33 534 230	26 827 384	26 827 384	6 706 846	6 706 846
Activité 1: Etablissement et délivrance des CNI	33 534 230	33 534 230	26 827 384	26 827 384	6 706 846	6 706 846
Action 6 : Vie du Policier	797 996 910	797 996 910	638 397 552	638 397 552	159 599 358	159 599 358
Activité 1 : Conception et évaluation de la politique de sécurité	262 073 112	262 073 112	172 258 961	172 258 961	89 814 151	89 814 151
Activité 2: Organisation et gestion de la vie du policiers	437 099 970	437 099 970	374 162 280	374 162 280	62 937 690	62 937 690
Activité 3 : Coordination générale des Etats majors et développement des synergies inter Etats majors	68 823 828	68 823 828	64 916 478	64 916 478	3 907 350	3 907 350
Activité 4: Enquêtes, études, tenue de bases de données statistiques	30 000 000	30 000 000	27 059 833	27 059 833	2 940 167	2 940 167
Action 7 Gestion des émigrations et immigrations	45 305 319	45 305 319	36 244 255	36 244 255	9 061 064	9 061 064
Activité 1 : Gestion des émigrations et immigrations	45 305 319	45 305 319	36 244 255	36 244 255	9 061 064	9 061 064
Action 8 Renseignement	110 781 510	110 781 510	88 625 208	88 625 208	22 156 302	22 156 302
Activité 1 : Renseignement Généraux	110 781 510	110 781 510	88 625 208	88 625 208	22 156 302	22 156 302
Total des crédits de titre 3	1 300 000 000	1 300 000 000	1 040 000 000	1 040 000 000	260 000 000	260 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Sur les **1 300 000 000 FCFA** des crédits inscrits sur le titre 3, **1 040 000 000 FCFA** ont été ordonnancés, soit un écart de **260 000 000 FCFA**. Ce niveau d'exécution se décline par action et activité comme suit :

Action 1 : Protection des personnes et des biens

Sur **86 845 448** inscrits pour cette action, **69 476 358 FCFA** a été ordonnancé soit **80%**. Cette somme a servi à l'achat du carburant pour les véhicules qui ont servi à l'organisation de **22 995** patrouilles.

Action 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre

Sur **28 989 068** inscrit pour cette action, **23 191 254 FCFA** a été ordonnancé soit **80%**. Cette somme a permis d'assurer une surveillance permanente aux 30 points fixes, de réaliser 300 actions de jalonnement et 20 actions de rétablissement de l'ordre par l'approvisionnement des véhicules en carburant.

Action 3 : Lutte contre le grand banditisme

Sur **160 885 483 FCFA** inscrit pour cette action, **128 708 386 FCFA** a été ordonnancé soit **80%**. Cette somme a servi à l'achat du carburant et répartis comme suit : 81 829 343 FCFA pour la lutte contre la grande criminalité ; 46 879 043 FCFA pour la lutte contre les stupéfiants.

Action 4 : Sécurité routière

Sur **35 662 004 FCFA** inscrit pour cette action, **28 529 603 FCFA** engagé et ordonnancé soit **80%**, cette somme a été utilisée pour la régulation et le jalonnement.

Action 5 : Carte nationale d'identité

Sur **33 534 230 FCFA** inscrit pour cette action, **26 827 384 FCFA** engagé et ordonnancé soit **80%**, cette somme a été utilisée pour l'achat de la papeterie.

Action 6 : Vie du policier

Sur **797 996 940 FCFA** inscrit pour cette action, les crédits engagés et ordonnancés sont évalués à **638 397 552 FCFA**. Cette somme a été utilisée de la manière suivante :

- **172 258 961 FCFA** pour la conception et évaluation de la politique de sécurité ;
- **374 162 280 FCFA** pour l'organisation et gestion de la vie du policier,
- **64 916 478 FCFA** pour la Coordination générale des Etats-majors et développement des synergies inter Etats-majors ;
- **27 059 833 FCFA** pour l'enquête, études, tenue de bases de données statistiques.

Action 7 : Gestion des émigrations et immigrations

Sur les **45 305 319 FCFA** inscrit pour cette action, **36 244 255 FCFA** engagé et ordonnancé soit **80%**, cette somme a servi à la gestion des flux migratoire.

Action 8 : Renseignement

Sur les **110 781 510 FCFA** inscrit pour cette action, **88 625 208 FCFA** engagé et ordonnancé soit **80%**, cette somme a été utilisée pour l'achat de la papeterie et des consommables informatiques.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 3 : Lutte contre le grand banditisme	50 000 000	50 000 000	42 500 000	42 500 000	7 500 000	7 500 000
Transfert cotisation Interpol	25 000 000	25 000 000	42 500 000	42 500 000	7 500 000	7 500 000
Transfert cotisation Aripol	25 000 000	25 000 000	42 500 000	42 500 000	7 500 000	7 500 000
Total des crédits de titre 4	50 000 000	50 000 000	42 500 000	42 500 000	7 500 000	7 500 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Sur les **50 000 000 FCFA** inscrit pour cette action, **42 500 000 FCFA** engagé et ordonnancé, cette somme au paiement des cotisations internationales au bénéfice d'Interpol.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 6 Vie du Policier	1 700 000 000	1 700 000 000	1 401 714 931	1 401 714 931	298 285 069	298 285 069
Projet : Acquisition équipement FPN	1 500 000 000	1 500 000 000	1 248 237 669	1 248 237 669	251 762 331	251 762 331
Projet : Poursuite des réhabilitations des Commissariats	200 000 000	200 000 000	153 477 262	153 477 262	46 522 738	46 522 738
Total des crédits de titre 5	1 700 000 000	1 700 000 000	1 401 714 931	1 401 714 931	298 285 069	298 285 069

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Le milliard quatre cent un million sept cent quatorze mille neuf cent trente un (**1 401 714 931**) FCFA engagés et ordonnancés ont servi à l'acquisition des véhicules administratifs (341 000 000 FCFA), l'achat de 350 kits complet tenue intervention maintien de l'ordre (270 721 000 FCFA), l'achat de 1000 kits complets tenues d'intervention MCR avec accessoires (95 795 000 FCFA), l'acquisition d'équipement de maintien de l'ordre (367 710 000 FCFA), l'acquisition de 204 kits paquetages (134 902 629 FCFA), l'acquisition du mobilier et ameublement des bureaux (38 109 040 FCFA) et au Travaux de réhabilitation du Commissariat de Nzeng Ayong (153 477 261 FCFA).

RAS